Bitschwiller

Bulletin d'informations
semestriel

N° 48 - Octobre 2014

p. 8 Réforme des rythmes scolaires

p. 10 Commissions communales

p. 12 La Grande Guerre – suite

Etat civil 2014-2015

Directeur de la publication : Jean-Marie Michel, Maire de Bitschwiller-lès-Thann
Crédit photos : commission communale, Olivier FIMBEL
Conception et impression **publi-h** uffholtz - **CERNAY** • Imprimé sur papier recyclé IMPRIM'VERT Dépôt légal N°896

Naissances

Cette liste n' est pas exhaustive.
Elle est établie en fonction de renseignements donnés par les services de l' état civil du lieu de naissance.

30 janvier	Océane RIEKER	de	Daniel RIEKER et Carine STELO
21 mars	Eliza FORNASIERE	de	Loris FORNASIERE et Fatiha AMARI
03 avril	Eléna CONROUX BUTTUNG	de	Stéphane BUTTUNG et Emmanuelle CONROUX
21 avril	Jason SIMON	de	Philippe SIMON et Jessica KLEIN
14 mai	Victor GOLLY	de	Geoffrey GOLLY et Angélique ROTHAN
17 juillet	Nolan KOENIG PLOUVIN	de	Daniel KOENIG et Sandra PLOUVIN
30 juillet	Lorenzo PREGNOLATO	de	David PREGNOLATO et Pauline GIRARD

Décès

05 janvier	Georges HUMBRECHT
10 janvier	Madeleine CAPON née TSCHUPP
14 janvier	Liliale GOETZ née ORBECK
05 février	Micheline DEFRANCE née GUERRE
06 mars	Marie-Pierre MESSMER
22 mars	Jeannine NEFF née GUIRAUD
24 mars	Rosalie SYREN née KRUMHOLZ
29 mars	André EICHER
07 avril	Joseph SCHMITT
20 avril	Renée BOUREBOUHAT née FREY
03 mai	Joséphine BRAYE née KIEFFER
09 juin	Gérard BOSSERT
27 juin	Marie CRISTINA née JEDRZEJCZAK
02 juillet	Philippe DELHOTAL
18 juillet	Ida SCHWINDENHAMMER née DOMENICONI
19 juillet	Christian PELRAS

Anniversaires

Liste non exhaustive établie en fonction des informations connues en mairie.

• 90eme ANNIVERSAIRE

01 novembre	Angèle BERNARD née PETER
04 décembre	Lydia CARRARA née NEGRELLO
30 décembre	Geoffroy CAPON
17 mars	Georgette WEIBEL GLESS née NANN

• 85eme ANNIVERSAIRE

9 octobre	Gérard HOLDER
12 décembre	Odette BURGUNDER née BURGLEN
4 mars	Eugénie SCHUPP née WERDERER

• 80eme ANNIVERSAIRE

02 novembre	Charles KROMER
09 décembre	Jean-Jacques WOGENSTAHL
22 décembre	Raymond HALTER
29 décembre	Lucien KUDER
01 janvier	Marie-Joséphine ZIMMERMANN née BRUN
18 janvier	Jean-Pierre HORNY
23 janvier	Germaine ZERRINGER née GRUNEWALD
06 mars	Pierre SCHMITT
16 mars	Laurette THROO née WAGNER

Noces

• NOCES DE DIAMANT (60 ans)

26 novembre	Joseph CAZZIA et Jacqueline WINKLER
18 décembre	Léon KURTZEMANN et Rolande IMBERT

• NOCES D'OR (50 ans)

24 décembre	Georges JACOB et Irène SCHERLEN
31 décembre	Vincent COLOMBO et Anna COSTANTINI
16 janvier	Marcel FIMBEL et Monique MEYER

Edito

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

Le printemps et l'été 2014 sont maintenant derrière nous. Quelques grosses pluies ont alterné avec les beaux jours : samedi 28 juin, un orage a empêché la mise à feu du bûcher de la Saint-Jean. Les conscrits ne se sont pas découragés et ont reporté le feu d'une semaine le 5 juillet, accompagnés par les pompiers. Le succès était au rendez-vous et dès le lendemain, le Kuppen était nettoyé : une réussite pour la classe 1996/2016 et pour ceux qui les ont accompagnés.

Le vendredi 25 juillet, un violent orage d'été a frappé Bitschwiller et les communes de Thann, Vieux-Thann et Steinbach : 2 heures de grêle suivies d'une forte pluie ont causé de nombreuses inondations dans les caves et rendu impraticable une partie de la rue de la Carrière. Les habitants, les pompiers et les services de la commune se sont mobilisés pour mettre au sec les bâtiments et les routes : grâce à leurs efforts, la situation est redevenue normale dès le lendemain soir. Restent de nombreux travaux pour remettre en état l'intérieur des maisons touchées. La mairie a demandé que cet orage soit classé en catastrophe naturelle afin d'étendre la couverture des sinistres par les assurances.

En juillet et en août, pas de vacances pour les travaux routiers sur la RN 66 et la route Joffre : rénovation de la signalisation routière, mise aux normes d'accessibilité ainsi qu'une première tranche de réfection de l'éclairage public. Quelles sont les finalités de ces travaux ? Tout d'abord l'accessibilité des personnes à mobilité réduite; après la mise en conformité des bâtiments communaux ces dernières années, nous terminons ainsi la mise aux normes 2015 avec les passages piétons pour les mal voyants et le rehaussement des trottoirs aux arrêts de bus pour les handicapés moteurs. La sécurité a été renforcée avec une signalisation rénovée et un éclairage public plus performant sur une première partie de la RN 66.

Le 7 août 1914 voyait le retour à la France de Bitschwiller et de la vallée de Thann. Alors que débutent en France les commémorations de la «grande guerre», nous nous souvenons des combattants et des habitants qui vécurent pendant 4 ans à quelques kilomètres de la ligne de front et nous exprimons notre reconnaissance à tous ceux - anciens combattants de l'UNC et membres du Souvenir Français - qui entretiennent dans notre commune la mémoire de ces moments. J'invite les Bitschwillerois de tous âges à venir nombreux participer à la cérémonie du 11 novembre 2014 pour marquer ce centenaire.

Septembre, temps de la rentrée, la vie reprend dans les écoles avec de nouveaux rythmes scolaires. Le forum des associations, le 5 septembre, fait le lien entre les enfants, les parents et les associations de la commune; c'était également l'occasion d'accueillir dans la convivialité les nouveaux habitants de la Commune.

Cet automne, le projet de carrefour giratoire du Kerlenbach fait l'objet d'une concertation publique : à hauteur du magasin Super U, ce giratoire sur la RN 66 aura pour but d'améliorer la sécurité de la circulation et la desserte de la zone commerciale. La concertation publique est menée par les services de l'Etat pour associer la population à ce projet d'aménagement routier.

Nous inaugurons aussi en ce mois de septembre la nouvelle version du site Internet de la Commune : la refonte complète du site est un beau travail mené par Pascal Ferrari avec la collaboration de la Commission Information; vous pouvez découvrir cette nouvelle version à l'adresse (inchangée) du site : www.bitschwiller-les-thann.fr

Je remercie l'équipe qui a préparé ce bulletin et vous en souhaite une agréable lecture.

Jean-Marie MICHEL
Maire

Sommaire

Etat civil	P.2
Edito	p.3
Décisions du conseil municipal	p.4-5
Travaux de mise en conformité - ONF info forêt	p.6
Kermesse à la maison de retraite « Jules Scheurer »	p.7
Réforme des rythmes scolaires	p.8
Economie : Aux Saveurs du Thurtàl, Aveline, Contrôle Technique, Novafen	p.9
Commissions communales	p.10
Actualités à la Mairie	p.11
La Grande Guerre suite	p.12
Fête-Dieu il y a 60 ans	p.13
Vie pratique	P.14
Agenda	p.15

Actualité

Les décisions du conseil municipal

Séance du 20 mars 2014

Le conseil municipal,

- Approuve le compte administratif 2013 budget principal qui permet de dégager un excédent global de clôture de 705 177,67 €. Cet excédent inclut un trop perçu de 229 828,40 € de la compagnie d'assurance SMACL qui sera remboursé en 2014.
- Approuve les comptes de gestion du budget 2013.
- Compte tenu de l'excédent d'investissement constaté de 41 161,55 € (après déduction des restes à réaliser), décide de reporter en section de fonctionnement du budget primitif 2014, 664 016,12 €.
- Décide de ne pas augmenter la pression fiscale pour l'année 2014 et de maintenir les taux au même montant qu'en 2012 et 2013, soit :
  - taxe d'habitation : 7,62 %
  - taxe foncière (bâti) : 12,63 %
  - taxe foncière (non bâti) : 91,96 %

  Le produit fiscal attendu s'élève à 455 516 € (les bases prévisionnelles ont été augmentées de 1.66 % par l'Etat).
- Approuve le budget primitif 2014 - budget principal - qui est équilibré en section de fonctionnement en dépenses et en recettes à 2 317 705 €. La section d'investissement est équilibrée à 912 966 € en dépenses et en recettes.
- Fixe le montant de l'enveloppe dédiée au régime indemnitaire du personnel communal à 34 100 €. M. le Maire est chargé de la répartition en fonction des responsabilités respectives des agents.
- Fixe les crédits pour l'achat des cadeaux de Noël des élèves des écoles à 1 709, 56 €.
- Vote les crédits scolaires à 2 963,10 € pour l'école élémentaire et à 1 626,80 € pour l'école maternelle ainsi que des crédits complémentaires de 4 176 € pour l'école élémentaire et de 1 527 € pour financer l'achat de mobilier, d'un serveur et de manuels scolaires.
- Décide de verser une subvention plafonnée à 300 € à l'amicale de la classe 1996 pour participation aux coûts d'intervention des agents de prévention lors des feux de la Saint-Jean.
- Décide d'adhérer au régime d'assurance chômage pour les personnels non titulaires.
- Renouvelle le contrat de contrôle des poteaux incendie avec la SOGEST pour un montant annuel de 1540,70 € H.T.
- Donne son accord pour conclure une convention gratuite avec le Conseil Général du Haut-Rhin permettant d'accéder à toutes les données géographiques d'infogéo 68.
- Adopte une motion pour le maintien de la Sous-préfecture de Thann.
- Approuve l'état d'assiette des coupes 2015.

Séance du 29 mars 2014

Election du Maire et des Adjoints

- **Elections du Maire**

  Ont obtenu
  M. Jean-Marie MICHEL : 15 voix
  Mme Emmanuelle RUFFIO : 4 voix

  M. Jean-Marie MICHEL a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.
- **Elections des Adjoints**

  Le Conseil Municipal fixe à cinq le nombre des postes d'adjoint.

  Ont obtenu
  Liste FERRARI Pascal - THROO Michel : 12 voix
  Liste FERRARI Pascal - RUFFIO Emmanuelle : 7 voix

  Ont été proclamés élus :

  M. Pascal FERRARI -1er Adjoint

  Mme Denise STUCKER – 2e Adjointe

  M. Denis AUER – 3e Adjoint

  Mme Marie-Antoinette MAGNIN-ROBERT 4e Adjointe

  M. Michel THROO – 5e Adjoint.

Séance du 14 avril 2014

Le conseil municipal,

- Désigne les délégués des diverses instances de coopération intercommunales et des commissions communales.
- Désigne les membres de la commission d'appel d'offres :
  M. Michel THROO,
  Mmes Marie-Antoinette MAGNIN-ROBERT
  et Emmanuelle RUFFIO
  en qualité de délégués titulaires

  MM. André DIEMER,
  Pierre REBISCHUNG
  et Alain SCHOULER
  en qualité de délégués suppléants.
- Charge le Maire de représenter la Commune au sein de la copropriété du quartier industriel de la Fonderie.
- Donne au Maire un certain nombre de délégations au titre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Vote les indemnités du Maire et des Adjoints. M. le Maire décide de ne percevoir que 75 % de l'indemnité qui lui est due, il fait un geste personnel au profit du CCAS, la différence servira à alimenter la contribution communale reversée au profit de la caisse du CCAS.

Actualité

… suite

Séance du 20 juin 2014

Le conseil municipal,

- Désigne les grands électeurs chargés d'élire les futurs sénateurs lors des prochaines élections sénatoriales du 28 septembre 2014 : M. Jean-Marie MICHEL, Mme Marie-Antoinette MAGNIN-ROBERT, M. Pascal FERRARI, Mme Emmanuelle RUFFIO, M. Alain SCHOULER délégués titulaires. Mme Denise STUCKER, M. Christophe ADAM et Mme Brigitte MUNSCH, délégués suppléants.
- Donne un avis favorable quant à la procédure de concertation publique prévue cet automne en vue de l'aménagement du giratoire du Kerlenbach.
- Propose une liste de 32 noms de personnes susceptibles d'être désignées en qualité de commissaires titulaires et suppléants pour siéger au sein de la commission communale des impôts directs.
- Décide d'entreprendre les travaux de remplacement de la toiture de la ferme-auberge du Thannerhubel dont l'état est vétuste. Après ouverture des plis et analyse des offres, les marchés sont attribués aux entreprises suivantes : Lot n° 1 – Désamiantage : Entreprise BATICHOC à RIEDISHEIM 12 750€ H.T. ; Lot n° 2 – Charpente –couverture – étanchéité : Entreprise GASMI TOITURE à HORBOURG-WIHR 85 662,55 € H.T. ; Lot n° 3 Echafaudage : Entreprise KAPP à STRASBOURG 8 480 € H.T.
- Décide de réaliser les travaux de mise aux normes d'accessibilité et de sécurité des passages piétons et des arrêts de bus. Après ouverture des plis et analyse des offres, les marchés sont attribués aux entreprises suivantes : Lot n° 1 – Passages piétons - arrêts de bus et génie civil pour pose de nouveaux luminaires : Entreprise ROYER Frères à MOOSCH 91 910,50 € H.T. Lot n° 2 – Marquage routier : Entreprise M.S.R à . 21 623,15 € H.T. après négociation.
- Décide de faire remplacer le garde-corps rue de la Carrière. Une consultation d'entreprise sera effectuée et le Syndicat Mixte Thur Amont sera sollicité quant à la solidité du mur de soutènement.
- Sollicite une subvention auprès du Conseil Général du Haut-Rhin pour la pose d'un miroir de sécurité rue des Vosges.
- Décide de prolonger le contrat d'entretien des installations thermiques des bâtiments communaux jusqu'au 31 décembre 2014 avec la Société ENERGEST.
- Prend la décision de signer un contrat d'entretien avec la Société CLEMESSY pour l'entretien des feux tricolores. Ce contrat annuel s'élève à 1 572 € H.T.
- Décide de conclure un contrat d'entretien pour les portes sectionnelles du centre de première intervention avec l'entreprise BN France pour un coût annuel de 570 € H.T. et un contrat d'entretien annuel pour l'entretien de la chaudière, des centrales d'air et aérothermes à eau du centre de première intervention avec l'entreprise STIHLE SAV pour un montant de 750 € facturé à raison de 80 % la première année , 90 % la deuxième année et pour les trois années suivantes 100 %.
- Désigne M. Alain SCHOULER et Mme Marie-Antoinette MAGNIN-ROBERT membres de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) auprès de la Communauté de Communes de Thann-Cernay.
- Vote une subvention de 1 610 € à l'association périscolaire « Les Petites Frimousses » à titre de compensation des frais d'accompagnement et une subvention exceptionnelle de 210 € à la Société de Musique pour compenser la location des garnitures lors de la fête de la Musique.
- Vote le principe d'une subvention de 3 000 € soit 83 € par enfant fréquentant l'école de Musique, soit 36 élèves au maximum x 83 €.
- Donne son accord pour participer au financement de voyages de l'école élémentaire en 2015. Un voyage de 3 jours à VERDUN estimé pour le CM 1 et le CM 2 à 241 €/élève soit 11 809 € et un voyage de 5 jours à LUTTENBACH estimé pour les CP, CE1 et CE2 à 254 €/élève, soit 13 340 €. La prise en charge par la Commune sera de l'ordre de 40 % plafonnée à 10 000 €.
- Approuve la convention à intervenir entre la Commune et l'Association périscolaire « Les Petites Frimousses » qui stipule le rôle de chacun et l'apport financier de la Commune, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.
- Met en vente un terrain sis rue de l'Industrie et fixe le prix de vente à 12 000 € l'are.
- Décide de suspendre le service de régie communale chargée de l'exécution du service de fossoyage, service qui sera assuré dorénavant par les entreprises privées.
- Prend acte de la décision du Maire de procéder au remplacement de Mme Christelle GAGNIEUX en congé de maternité par Mme Ketty MULLER, par contrat CDD.
- Approuve la signature d'une convention de conseils et d'assistance gratuits par l'ADAUHR
- Décide d'engager une concertation pour le renouvellement futur de la charte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

Travaux

Travaux de mise en conformité

Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

- Programmés pour fin juillet les travaux ont débuté par le traçage de la rue Joffre avec le déplacement d'un passage piétons jugé dangereux à la sortie du virage, vers l'avant de la barrière SNCF.
- Parallèlement les travaux de mise en conformité de la RN ont débuté par la pose de panneaux podotactiles devant chaque passage piétons ainsi que l'abaissement des trottoirs.
- Le déplacement des arrêts de bus sur la chaussée est devenu obligatoire à partir du moment où le stationnement des bus empiète sur la chaussée. C'est le cas de sept arrêts de bus, le huitième permet aux bus de

quitter complètement la voie de circulation et reste donc à sa position initiale.
- Ces arrêts ont également été mis en conformité (hauteur relevée et pose de panneaux podotactiles).
- Pour compléter ces travaux, le traçage des bandes blanches ainsi que des équipements de sécurité sont posés à chaque passage piétons.
- Pour sécuriser la RN 66 une première tranche de nouveaux candélabres à leds a été posée entre la mairie et la salle des fêtes.

Eclairage de la salle des fêtes

- Un nouvel éclairage a été mis en place à l'entrée de la salle des fêtes, il s'agit de trois potelets équipés de lampes à leds. Il vient compléter l'aménagement de la nouvelle rampe d'accès PMR.

Garde-corps du pont du chemin de fer

- Le garde-corps du pont du chemin de fer rue du chemin de fer, a été réparé et mise en peinture par les services techniques de la commune.

Travaux de réfection des rues

- Des travaux de voirie ont été réalisés à de multiples endroits à travers le village suite aux intempéries de cet été.

ONF - Info forêt

vidéo
bitschwiller-les-thann.fr

En février et mars 2014, 1350 m3 de bois résineux ont été exploités dans la forêt communale.

Ces jeunes bois étaient issus pour l'essentiel de reboisement en épicéas et en douglas plantés dans les années 1960 et 1970 et de jeunes sapins de régénération naturelle.

Plusieurs problèmes se posaient pour l'exploitation de ces coupes :

- Un peu plus de la moitié du volume de bois à exploiter se situait au-dessus de la route Joffre, donc ne pouvant être coupé qu'en période hivernale de fermeture de la route.
- Un terrain en forte pente d'une moyenne proche de 60% et des roches.

Compte tenu de ces données et sur les conseils et l'appui technique de M. Patrick TIBILETTI (Technicien spécialisé en exploitation mécanisée à l'ONF sur les agences de COLMAR et MULHOUSE), la décision d'exploiter ces parcelles en régie a été prise en faisant appel à des entreprises allemandes disposant d'un équipement adapté aux reliefs difficiles.

Il s'agissait d'une abatteuse et d'un engin porteur, tous deux équipés d'un treuil à entrainement synchronisé . A cela s'est rajouté un mini-débusqueur sur chenille de 2,5t permettant de ramener les arbres à l'abatteuse en cas de terrain trop instable ou d'obstacles comme des roches.

La mécanisation de l'exploitation a permis de réaliser l'ensemble des coupes en 5 semaines sans problèmes majeurs. Le sérieux et l'habileté des entreprises employées a réduit considérablement les dégâts dans les jeunes peuplements.

La qualité sciage (bois de charpente et planches) a représenté 70% des produits récoltés, le reste étant valorisé en bois de papier, palettes et panneaux.

Office National des Forêts
de Bitschwiller-lès-Thann
Marc TSCHAEGLE

Actualité

Kermesse à la maison de retraite « Jules Scheurer »

Le 30 mai dernier a eu lieu la première kermesse au sein de la maison de retraite Jules Scheurer

L'association « Les amis de la maison de retraite de Bitschwiller-lès-Thann » a organisé cette animation.

Vente de gâteaux, tombola, jeux, ouvrages en tricot, confectionnés par les résidents et les bénévoles, vous attendaient, le tout dans une ambiance chaleureuse et familiale, avec le soutien de M Jean-Marie Michel, Maire de la commune ainsi que ses adjoints.

Les fonds récoltés sont investis au profit des résidents.

L'association, récemment créée, cherche à compléter son équipe de bénévoles (accompagnement aux sorties, aides aux temps forts de l'année, etc...)

Contact : Mme Marie-Agnès Wiss au 06 72 14 18 09
ou Mme Laetitia Holtz au 03 89 37 67 00

Fil d'infos

Concert organisé par l'AROC à l'église le 12 avril

Tour de la vallée : départ à l'église le 21 juin

vidéo
bitschwiller-les-thann.fr

Fête de la musique le 22 juin

Crémation du bûcher le 5 juillet

Actualité

Un nouveau rythme scolaire pour nos écoliers…

Cette rentrée 2014/2015 a été marquée par la réforme des rythmes scolaires. Cette nouvelle organisation s'est mise en place dans notre commune après plusieurs réunions de travail et d'informations entre les différents acteurs. Une réunion publique le 14 mai 2014 a permis d'exposer aux parents d'élèves les nouvelles mesures prises.

Les horaires scolaires de la rentrée seront les suivants :
Lundi-mardi-jeudi-vendredi :
8h à 11h30 – 13h30 à 15h15
Mercredi 8h à 11h

Le conseil municipal a fait le choix d'octroyer la totalité de la subvention de la C.A.F à la structure du périscolaire « Les Petites Frimousses » qui aura l'entière charge de la gestion des intervenants. Les activités péri-éducatives de 15h15 à 16h seront assurées par du personnel professionnel.

Trois nouvelles activités sont proposées en plus de celles traditionnelles du périscolaire : un atelier de chant choral assuré par Mme Sophie CLER, de l'éveil musical enseigné par Mme Aurélie JARRIGE et une initiation à l'anglais animée par Mme Anne NEY.

La somme de 2,90 euros par séance sera demandée aux parents. Nous rappelons que 46 familles font appel à la structure du périscolaire soit 61 enfants. Il reste des places disponibles pour les élèves du primaire en chant et en musique.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Mme Martine DI NATALE au 06 03 51 46 50.

infos
bitschwiller-les-thann.fr

La nouvelle caserne !

Vendredi 21 février nous sommes allés visiter la nouvelle caserne des pompiers. M. Bassand nous a expliqué ce qu'on allait faire. Après nous sommes montés et on a vu le coin repas. Ils nous ont dit qu'ils étaient prêts en 5 minutes. Ils nous ont montré les habits (les anciens et les récents), et ils nous ont montré le balcon. M Bassand nous a montré le film « c'est pas sorcier ». On a vu le bureau du chef et on a aussi vu des camionnettes.

Thomas et Alisson

On a pris le goûter offert par les pompiers : il y avait un gâteau aux smarties, du gâteau aux noix et du cake. Il y avait aussi de l'eau et du sirop.

Enzo Thia Ethan

Nous sommes sortis à 4 heures et un pompier nous a pris en photo.
Nous remercions les pompiers ! C'était super !

Mano Amina et Jade

Economie

Entreprises locales

A travers les « Restaurants de l'année », la CCI Sud Alsace Mulhouse a distingué 24 tables plébiscitées par les consommateurs dont

AUX SAVEURS DU THURTÀL

(EDITION 2014-2015)

Aux Saveurs du Thurtàl (anciennement Restaurant de la Gare) tenu par Valérie et Fabrice MARBACH a ses spécialités : **les beignets de carpes-frites et les soirées à thèmes.** Ainsi, paëlla, couscous, cuisine Grecque ou Antillaise, Elsass-tapas, sangria et cocktails invitent au dépaysement chaque week-end. Le point fort de cette table reste **la qualité des desserts** bien servis par le Chef, assiettes gourmandes de subtilités gustatives rivalisant d'ingéniosité, d'arômes et de saveurs... Le lieu invite à la convivialité, à la fois par son **cadre entièrement rénové** et son jardin d'été. Les produits d'origine locale garantissent la qualité et les saveurs authentiques des circuits courts. **Les légumes servis proviennent en grande partie des jardins du Parc d'Husseren-Wesserling.**

Tél. 0 3 89 37 03 16
auxsaveursduthurtal.com

Enseigne AVELINE

Créée en 1957 par André Aveline, elle est gérée depuis 1983 par son fils, Jean-Loup. L'entreprise emploie une équipe de 10 peintres en bâtiment **(pour les décorations intérieures/extérieures, ravalements de façade, et la pose de revêtement de sol)** et propose les mêmes produits dans son magasin de vente. L'atelier d'impression numérique est destiné aux enseignes et publicités tous formats sur tous supports (impression sur bâches, adhésif, bois, plexiglas, plafond tendu, tout ou presque est possible). **Son équipe de techniciens qualifiés maitrise un parc d'imprimantes numériques spécialisées, qui permettent la réalisation d'impressions de haute qualité.** Enfin l'atelier d'imprimerie textile propose la personnalisation sur **une large gamme d'habillement** par broderie, sérigraphie, impression numérique ou encore transfert.

Enseigne AVELINE
12 rue des Vosges
68620 BITSCHWILLER LES THANN
03 89 37 09 45 - 03 89 37 36 60
contact@aveline.fr
www.aveline.fr

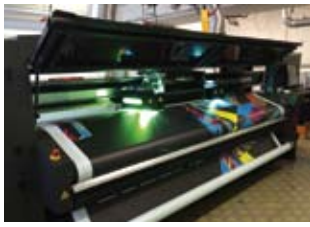

LE CENTRE DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Cédric Greth vient de reprendre le centre de contrôle technique Sécuritest, implanté à Bitschwiller-lès-Thann. A cette occasion, **le centre a été rebaptisé Contrôle technique de la vallée.** Son nouveau responsable, 23 ans, originaire d'Oderen, a racheté le fonds de commerce à son prédécesseur, François Hertlein.

Savoir-faire et conseils : Cédric Greth a décidé de se mettre à son compte, avec comme associés sa mère Sabine Greth et son frère Michaël. En 2007, il obtient son CAP de mécanicien auto, avant de décrocher, deux ans plus tard, son certificat de qualification professionnelle de technicien-électricien-électronicien en automobiles. Il a débuté sa carrière dans la mécanique au garage Boeglin à Vieux-Thann durant huit ans et a **acquis une solide expérience.** Cédric Greth a **le sens du service et maîtrise tous les domaines du métier.**

Cédric et Michaël partagent la même vision du service client : **savoir-faire et conseils pour assurer la sécurité des automobilistes.**

Sécuritest : Tél 03 89 37 57 97

NOVAFEN

Une jeune entreprise forte d'une grande et longue expérience.

Il y a plus de 25 ans, Giuseppe Borraccino se lance dans le monde de la fermeture de bâtiments.

Il crée NOVAFEN en 2012. Implantée en Alsace, cette entreprise conçoit et fabrique des fenêtres, coulissants et portes en aluminium pour les professionnels.

Self made man, il est le lauréat de plusieurs prix, dont le 1er prix de l'innovation du concours régional Alsace Innovation 2010.

Il a anticipé l'importance qu'allait prendre le facteur d'isolation déposant plusieurs brevets innovants en la matière.

Avec des hommes et des femmes expérimentés dans leurs domaines : développement et fabrication, gestion et finances, distribution et ventes, marketing et communication, Giuseppe Borraccino a constitué autour de lui **une équipe qui prend sa richesse dans la cohésion, la complémentarité des compétences, la pluralité des regards, visant un même objectif et un avenir commun.**

N'hésitez pas à venir découvrir notre site : www.novafen.com

Commissions Communales

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

- MICHEL Jean-Marie - MAIRE
- FERRARI Pascal - Adjoint
- STUCKER Denise - Adjointe
- AUER Denis - Adjoint
- MAGNIN-ROBERT Marie-Antoinette - Adj.
- THROO Michel – Adjoint
- ADAM Christophe
- DIEMER André
- MLYNEK Marie-Dominique
- RUFFIO Emmanuelle
- SCHOULER Alain
- STURM Michel

COMMISSION DE SECURITE POUR LES PISTES DE SKI

- MICHEL Jean-Marie - MAIRE
- FERRARI Pascal - Adjoint
- STUCKER Denise - Adjointe
- AUER Denis - Adjoint
- MAGNIN-ROBERT Marie-Antoinette - Adj.
- THROO Michel – Adjoint
- DIEMER André
- HALLER Katia
- LIEBER Héloïse
- STURM Michel

COMMISSION EN CHARGE DES SOCIETES REUNIES BITSCHWILLER

- MICHEL Jean-Marie - MAIRE
- FERRARI Pascal - Adjoint
- STUCKER Denise - Adjointe
- AUER Denis - Adjoint
- MAGNIN-ROBERT Marie-Antoinette - Adj.
- THROO Michel – Adjoint
- JARRIGE Aurélie
- LIEBER Héloïse
- MLYNEK Marie-Dominique
- MUNSCH Brigitte
- RUFFIO Emmanuelle

COMITE CONSULTATIF EN CHARGE DES RYTHMES SCOLAIRES (L. 2143-2 DU CGCT)

- MICHEL Jean-Marie - MAIRE
- MAGNIN-ROBERT Marie-Antoinette
- HALLER Katia
- RUFFIO Emmanuelle
- PETERSCHMITT Jean – Personne qualifiée

COMMISSION DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION GENERALE

- MICHEL Jean-Marie - MAIRE
- FERRARI Pascal - Adjoint
- STUCKER Denise - Adjointe
- AUER Denis - Adjoint
- MAGNIN-ROBERT Marie-Antoinette - Adj.
- THROO Michel – Adjoint
- ADAM Christophe
- DEBRUT Fabien
- MUNSCH Brigitte
- REBISCHUNG Pierre
- RUFFIO Emmanuelle
- SCHOULER Alain

COMMISSION PARITAIRE DE GESTION DU COMPLEXE SPORTIF

- MICHEL Jean-Marie - MAIRE
- FERRARI Pascal – Adjoint – Titulaire
- STUCKER Denise – Adjointe - Titulaire
- AUER Denis – Adjoint - Titulaire
- MAGNIN-ROBERT Marie-Antoinette – Adj. - Tit.
- THROO Michel – Adjoint - Titulaire
- JARRIGE Aurélie - Titulaire
- LIEBER Héloïse - Titulaire
- MUNSCH Brigitte - Titulaire
- RUFFIO Emmanuelle - Titulaire
- ADAM Christophe – Suppléant
- DEBRUT Fabien – Suppléant
- DIEMER André – Suppléant
- HALLER Katia – Suppléante
- KRETZ Catherine – Suppléante
- MLYNEK Marie-Dominique – Suppléante
- REBISCHUNG Pierre – Suppléant
- SCHOULER Alain – Suppléant
- STURM Michel – Suppléant

COMMISSION DES TRAVAUX

- MICHEL Jean-Marie - MAIRE
- FERRARI Pascal - Adjoint
- STUCKER Denise - Adjointe
- AUER Denis - Adjoint
- MAGNIN-ROBERT Marie-Antoinette - Adj.
- THROO Michel – Adjoint
- DEBRUT Fabien
- DIEMER André
- KRETZ Catherine
- REBISCHUNG Pierre
- RUFFIO Emmanuelle
- SCHOULER Alain
- STURM Michel

COMMISSION DE L'URBANISME

- MICHEL Jean-Marie - MAIRE
- FERRARI Pascal - Adjoint
- STUCKER Denise - Adjointe
- AUER Denis - Adjoint
- MAGNIN-ROBERT Marie-Antoinette - Adj.
- THROO Michel – Adjoint
- DIEMER André
- KRETZ Catherine
- MLYNEK Marie-Dominique
- REBISCHUNG Pierre
- RUFFIO Emmanuelle
- SCHOULER Alain
- STURM Michel

COMITE CONSULTATIF DE L'INFORMATION (L. 2143-2 DU CGCT)

- MICHEL Jean-Marie - MAIRE
- FERRARI Pascal - Adjoint
- STUCKER Denise - Adjointe
- AUER Denis - Adjoint
- MAGNIN-ROBERT Marie-Antoinette - Adj.
- THROO Michel – Adjoint
- ADAM Christophe
- DEBRUT Fabien
- DIEMER André
- MUNSCH Brigitte
- RUFFIO Emmanuelle
- SCHOULER Alain
- GASSER Jean-Pierre – Personne qualifiée
- PETERSCHMITT Jean – Personne qualifiée

COMMISSION DE NOEL

- AUER Denis - Adjoint
- THROO Michel - Adjoint
- STUCKER Denise - Adjointe
- HALLER Katia
- JARRIGE Aurélie
- MLYNEK Marie-Dominique
- MUNSCH Brigitte
- STURM Michel

COMMISSION DE FLEURISSEMENT

- STUCKER Denise – Adjointe
- AUER Denis - Adjoint
- DIEMER André
- HALLER Katia
- MLYNEK Marie-Dominique
- LIEBER Héloïse
- SCHOULER Alain

Permanences du Maire et des Adjoints à la Mairie de Bitschwiller-lès-Thann. Uniquement sur RDV au 03 89 37 00 35

- M. Jean-Marie MICHEL	MAIRE	Le mardi	de 14h00 à 18h00
- M. Pascal FERRARI	Adjoint à l'urbanisme et à l'information	Le lundi	de 16h00 à 18h00
- Mme Denise STUCKER	Adjointe à la vie associative et aux affaires démographiques	Le mardi	de 17h00 à 18h00
- M. Denis AUER	Adjoint aux affaires sociales, au logement et à l'environnement	Le lundi	de 18h00 à 19h00
- Mme Marie-Antoinette MAGNIN-ROBERT	Adjointe aux finances, à l'économie et aux affaires scolaires, petite enfance.	Un samedi sur deux	de 9h00 à 10h00
- M. Michel THROO	Adjoint aux travaux.	Le mardi	de 17h00 à 18h00

Actualité

Actualités à la Mairie

A la salle des fêtes, Norbert Freitag remplace Edith Lutringer

Edith Lutringer a pris sa retraite le 30 juin 2014 après 9 ans de bons et loyaux services à la salle des fêtes en qualité d'agent d'entretien. Les utilisateurs de la salle des fêtes et la salle de sports se souviendront de son énergie, de sa disponibilité et de la très grande qualité de son travail.

Elle est remplacée par **Norbert Freitag** qui assure dorénavant la bonne tenue de la salle des fêtes et de la salle de sports.

Honorariat de Pierre Walter et Béatrice Geymann

Pierre Walter a été nommé maire honoraire par le Préfet du Haut-Rhin le 13 mai 2014 : Conseiller municipal en 1989 puis premier adjoint au maire en 1995, Pierre Walter est élu maire de Bitschwiller en 2001, mandat qu'il a exercé jusqu'en mars 2014. Un engagement intense pour le bien de la Commune qu'il a mené de front avec son activité professionnelle et ses fonctions de Président de la Maison de Retraite de Bitschwiller et de Vice-Président de la Communauté de Communes de Thann Cernay.

Béatrice Geymann a été nommée maire-adjoint honoraire par le Préfet du Haut-Rhin le 13 mai 2014 : conseillère municipale élue en 1989, Béatrice Geymann a exercé ensuite la fonction d'adjoint au maire de Bitschwiller de 2001 à mars 2014; elle s'est investie avec beaucoup d'énergie, de disponibilité et toujours avec le sourire dans les écoles, les domaines associatifs et sociaux et dans l'administration de la Commune.

Médaille d'honneur régionale, départementale et communale

• Médaille d'or pour Serge Cazzia

Voici 36 ans que Serge Cazzia travaille au service de la commune. Il en est aujourd'hui le responsable du service technique : bâtiments, voiries et espaces verts communaux. Outre son expérience professionnelle, la commune peut compter sur sa disponibilité et la bonne gestion de son service.

• Médaille de vermeil pour Marie-Reine Granet

Marie-Reine Granet est entrée au service de la Commune en 1984. Chargée de l'entretien de la Mairie et de la préparation des réceptions, son efficacité, sa discrétion et sa gentillesse sont appréciées de tous.

Nos chaleureuses félicitations accompagnent ces nominations et distinctions méritées ; au nom des Bitschwillerois, merci pour ces nombreuses années d'investissement au service de la Commune.

Au secrétariat de la Mairie :

Ketty Muller assure le remplacement de Christelle Gagnieux pendant son congé de maternité.

Histoire

Il y a cent ans a débuté la « Grande Guerre » - suite

En cette fin du mois d'août 1914, dans les territoires alsaciens reconquis par l'armée française et plus spécialement dans la vallée de la Thur, la vie des familles a été bouleversée et les conditions d'existence se sont dégradées rapidement. Comme nous l'avions vu dans le précédent article, les hommes de 21 à 38 ans avaient été incorporés dans l'armée allemande peu avant le déclenchement des hostilités. Début septembre, un autre coup dur s'est abattu sur nos familles : l'Allemagne a décrété le « Landsturm », c'est-à-dire l'incorporation de tous les jeunes gens de 17 à 20 ans et de tous les réservistes de 39 à 45 ans. Vous vous direz : en quoi cela concernait-il les hommes de notre village puisque ce dernier avait été reconquis par l'armée française ? Le commandant du 213e régiment d'infanterie voyait les choses tout autrement. Il estimait que les hommes de ces classes d'âge étaient susceptibles d'être engagés dans l'armée allemande, au cas où la vallée retombait entre les mains ennemies, ce que personne ne souhaitait. Il a donc pris la décision de les éloigner, en les transférant en « France profonde ». Pour faciliter cette opération, ces hommes ont simplement été considérés comme des prisonniers de guerre et il leur a été demandé de se rendre, dans les 12 heures, à Bussang. Pour notre village cela concernait environ 180 hommes. Ils ont été transférés à ANNONAY en Ardèche et internés dans des camps. Les jeunes gens mobilisables étaient fortement invités à s'engager dans l'armée française. Parmi ces évacués se trouvait un jeune instituteur qui était en poste à Bitschwiller : Joseph WECK né en 1895 à Katzenthal près de Colmar. Comme il manifestait des opinions germanophiles, il a été interné dans divers camps, dans le midi de la France, pendant toute la guerre.

L'administration militaire a pris le relais des fonctionnaires allemands partis avec les derniers soldats prussiens. Dans nos villages, les fonctions de maires et de conseillers municipaux étaient tenus en général par des alsaciens. Pour assurer une certaine continuité dans la gestion communale, l'état major militaire a estimé qu'il était judicieux de les maintenir en fonction, tout en exerçant une certaine vigilance sur leur comportement.

C'est ainsi qu'à Bitschwiller, Monsieur Edouard EHLINGER, maire depuis 1909, est resté à son poste. Sur la carte

postale ci-contre, on le voit quand il a accueilli, lors d'une de ses visites, le général JOFFRE, à l'entrée de notre village.

En cette période du début de la guerre, le plus gros problème à résoudre était celui du ravitaillement de la population. La vallée de la Thur était coupée du reste de l'Alsace où se trouvaient ses sources traditionnelles d'approvisionnement. Les vivres ne pouvaient plus venir que de l'autre côté des Vosges. Or, seules deux routes de montagne, par les cols de Bussang et d'Oderen, difficilement praticables en hiver, reliaient la vallée à ces nouvelles sources d'approvisionnement. L'Intendance Militaire de Belfort essayait de fournir les denrées de première nécessité comme la farine. Pour assurer la continuité de la fourniture de vivres pour la vallée :

- M. SCHEURER , directeur de l'usine de Bitschwiller.
- M. SCHUBETZER, directeur de l'usine de Malmerspach.
- M. STAMM, directeur de l'usine GROS ROMAN

ont formé, début septembre 1914, une sorte de consortium pour l'alimentation. Ils ont dû payer comptant les fournisseurs. Une fois organisée, cette filière a permis d'assurer l'approvisionnement de 30 à 35 tonnes de vivres par semaine (pommes de terre, choux, légumes secs...). Les arrivages destinés à la vallée ont été entreposés à Bussang puis répartis entre les communes proportionnellement à la population. En cette fin d'été 1914, la situation militaire de Bitschwiller restait incertaine. La ligne de front n'était qu'à une dizaine de kilomètres, entre Vieux-Thann et Cernay. Le village restait toujours sous la menace d'une contre-offensive allemande. Par ailleurs, des tirs de l'artillerie prussienne touchaient souvent des maisons, occasionnant des dégâts importants. Après le départ des hommes valides, toute l'économie domestique restait à la charge des femmes : ménage, soins des bêtes, rentrée des récoltes. Elles recevaient de l'aide des enfants de la famille car l'école n'avait pas repris, faute de personnel enseignant maîtrisant la langue française. Les usines étaient à l'arrêt, faute de main d'œuvre et de matières premières. Beaucoup de militaires étaient stationnés au village ou y étaient de passage pour aller ou revenir du front.

Il faudra encore un certain temps à la population pour s'adapter à cette difficile vie de temps de guerre.

Jean-Pierre GASSER

Histoire

La Fête-Dieu à Bitschwiller-lès-Thann

au lendemain de la seconde guerre mondiale et jusqu'à la fin des années 60…

La Fête-Dieu était la plus belle fête du village avec sa procession haute en couleurs, ses quatre autels dits reposoirs sur lesquels on reposait l'ostensoir lors d'une halte d'un quart d'heure le temps d'une prière, d'un chant et de la bénédiction ponctuée par la clique des pompiers.

La procession partait de l'église au son des cloches, visitant sur son parcours les autels l'un après l'autre et regagnait l'église pour une dernière bénédiction.

Les quatre autels étaient répartis de la façon suivante : partant de l'église, la procession s'arrêtait devant un premier autel dédié à St Alphonse situé face à la pharmacie. C'est sur la place de l'Allmend, actuelle place des Tilleuls qu'était érigé le second autel dédié au Sacré Coeur (voir photo). Le troisième reposoir, de la grotte de Lourdes, était situé entre la mairie et l'école. Le retour vers l'église se faisait par l'autel dédié à Ste Thérèse situé face au monument aux Morts devant l'actuelle auto- école.

Chaque autel avait son quartier bien défini pour s'en occuper ce qui donnait pas mal de travail à ceux qui voulaient bien le faire. Les hommes partaient la veille en forêt chercher de solides branches de noisetiers que, le matin de bonne heure, ils plantaient le long des rues empruntées par le cortège. Les femmes préparaient les nappes et les décorations florales. Le soir même, quelques hommes érigeaient l'autel et plantaient les sapins reçus de la commune. Le lendemain, à partir de 5h30, les volontaires s'affairaient, mettant en place les statues, les fleurs, tapis et nappes, tout l'embellissement de l'autel qui était encadré par de la mousse et des fougères que les enfants avaient cherchées en forêt. C'était beaucoup de travail pour si peu de temps Mais quelle émotion lorsque la procession apparaissait menée par le Suisse (D'r Kirchaschwitzer) en uniforme et sa hallebarde entouré des enfants de chœur en surplis blanc sur robe rouge portant des lanternes, la croix et des bannières.

Puis venaient en premier les pompiers les plus forts portant leur grande hache sur l'épaule suivis de la clique jouant du tambour, les enfants des écoles, leurs maîtres et sœurs enseignantes. Les fillettes en blanc portaient une corbeille de pétales qu'elles semaient sur le parcours.

Suivait ensuite la musique précédant l'ostensoir avec le Saint-Sacrement sous le baldaquin (d'r Himmel) porté par quatre hommes entourés d'enfants de chœur puis la chorale alternait les chants avec la musique. La suite du cortège était composée des autorités, des notables, des gymnastes tout en blanc et béret noir faisant entendre leurs clairons. En fin de cortège, suivaient les hommes et les femmes avec statues et drapeaux.

Puis tout ce monde se mettait en demi-cercle devant l'autel où les cierges étaient allumés, attendant, après une prière et un chant, la bénédiction. Et tous se mettaient en route vers le prochain autel.

Anne-Marie STURM – Propos recueillis par Jean PETERSCHMITT

Jusqu'à nos jours…

Fête Dieu 2014 sur la chaume de la Ferme Ostein

Vie pratique

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Partez à la découverte des patrimoines naturels et culturels de la montagne vosgienne et des hommes qui la font vivre. Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges propose dans son calendrier disponible en mairie plus de 500 idées de sorties alsaciennes, lorraines et franc-comtoises jusqu'en novembre. Vous découvrirez les richesses naturelles du territoire, des balades gourmandes, des fêtes et des rencontres à la ferme, des marchés de producteurs et d'artisans, des sorties patrimoine et enfin des rendez-vous culturels.

Pour consulter ou télécharger le calendrier :
www.parc-ballons-vosges.fr/calendrier_2014
Ce calendrier est envoyé gratuitement sur simple demande par mail :
info@parc-ballons-vosges.fr
ou par téléphone au 03 89 77 90 34

Intempéries du 25 juillet 2014

Suite aux intempéries, le concours des maisons fleuries n'a pas eu lieu cette année : le passage de la commission prévu le samedi 26 juillet, le lendemain de l'orage, a été annulé. La commission exprime toute sa reconnaissance à tous les amateurs de belles fleurs qui n'ont pu cette année exprimer tout leur savoir-faire suite à cette forte perturbation météorologique. Les photos montrent la violence de l'orage.

Un orage de grêle d'une rare violence s'est abattu sur Bitschwiller en cette soirée d'été, des grêlons de la taille d'une mirabelle ont détruit fleurs, jardins, causé des inondations et des coulées de boue ! Les pompiers locaux sont intervenus en continu dans différents quartiers. Des caves ont été inondées (rue Joffre, Longchamp, Burn, maison des associations etc.)

Rue de la Carrière

Des coulées de boue avaient recouvert la rue de la Carrière (photo) depuis Willer jusqu'à la station de jus de pomme. Un talus rue Joffre, ainsi qu'un tronçon de la piste cyclable qui relie Thann à Bitschwiller se sont effondrés. Des dégâts ont également été constatés dans des bâtiments publics : chaufferie de la maison des associations inondée, infiltration dans la petites salle des fêtes, maternelle, mairie, école primaire. Diverses opérations de nettoyage et de pompage ont été effectuées par les pompiers et les services techniques. La commune a demandé le classement en catastrophe naturelle.

Football Club de Bitschwiller

Après avoir manqué l'accession en division supérieure la saison passée, le FCB a hissé son équipe première en division 2, à l'issue d'une saison de haut niveau et d'un dernier match mémorable remporté 4 à 2 contre leurs rivaux de Cernay.

Dans la foulée les rouges et bleus ont décroché le titre de Champions du Haut-Rhin et ont frôlé le titre régional.

Après un début de saison manqué, l'équipe 2 a obtenu une honorable troisième place.

Un regret pourtant de n'avoir pu engager une équipe de jeunes, faute de combattants.

Face aux difficultés rencontrées durant la dernière saison, le président, qui devait quitter le club, a décidé de rempiler, grâce à la mobilisation de quelques anciens du club, qui l'ont rejoint pour l'épauler dans sa tâche.

La porte reste bien évidement ouverte aux volontaires. Pour intégrer le club en tant que joueur ou membre dirigeant veuillez contacter :

M. Daniel RENTZ au 03 89 37 98 42
daniel.rentz@iss.ch

A noter sur votre agenda

Concert gala du 15 novembre

Le samedi 15 novembre 2014 aura lieu le concert annuel de la Musique Municipale de Bitschwiller-lès-Thann à la salle des fêtes du village.

Cette année, la pièce de théâtre écrite par Lucas Weiss nous contera l'histoire de Louis Pasteur, ce scientifique célèbre notamment pour sa découverte du vaccin contre la rage. Un voyage entre les époques qui ne manquera pas de vous enchanter, mis en musique par la Musique Municipale de Bitschwiller accompagnée par la Musique Municipale de Wittelsheim. Un rendez-vous à ne pas manquer pour tous les adeptes de musique et de théâtre !
15 novembre 2014 - 20h, salle des fêtes de Bitschwiller-lès-Thann. Entrée libre - plateau.

DONNER, tout simplement

C'est dans notre nouvelle caserne que les sapeurs-pompiers nous ont permis d'accueillir de nombreux donneurs de sang bénévoles dans des locaux soigneusement préparés. Un grand MERCI à eux pour leur générosité et leur participation active qui a permis le bon déroulement de cette collecte.

Dans une bonne ambiance, nous avons également accueilli avec grand plaisir 11 premiers dons : Pauline RENTZ, Pauline TSCHANN, Annick SCAPIN, Béatrice THOMANN, Katia HALLER, Christophe HALLER, Pascal TSCHAEGLE, Régis HYORDEY, Benjamin FAURE, Antoine MONTEIRO, Quentin HASSLER.

Nous les remercions chaleureusement au nom des malades, et espérons les revoir très bientôt.

Prochaine collecte le 26 novembre à Willer-sur-Thur.
DONNER SON SANG C'EST OFFRIR LA VIE, c'est faire un cadeau rare et précieux !

Recensement de la population

Du 15 janvier au 14 février 2015 aura lieu le recensement de la population à Bitschwiller.

Un agent recenseur, muni d'une carte officielle, se présentera dans chaque foyer de la commune. Nous vous demandons de lui réserver un accueil favorable et vous informons que le recensement est obligatoire et qu'il convient donc d'y répondre.
Les agents recenseurs sont : Nathalie DIBY, Edith LUTRINGER, Marie GRANET, Jeannine GELER.

Le déneigement, tous concernés…

Le déneigement est une compétence communale mais les particuliers ont aussi obligation de déneiger les trottoirs devant leur domicile. Devant un immeuble collectif, le règlement de l'immeuble ou de la copropriété doit préciser les modalités de déneigement.
Nous invitons les habitants à emprunter de préférence les axes principaux qui sont déneigés en premier, adapter leur conduite automobile, équiper leur voiture de pneus neige, faciliter le passage des engins de déneigement et leur laisser la priorité (sans les suivre de trop près car le sel est étendu sur la chaussée à environ 3 mètres derrière la saleuse).

bitschwiller-les-thann.fr

Crédit photo : André SCHWEBEL

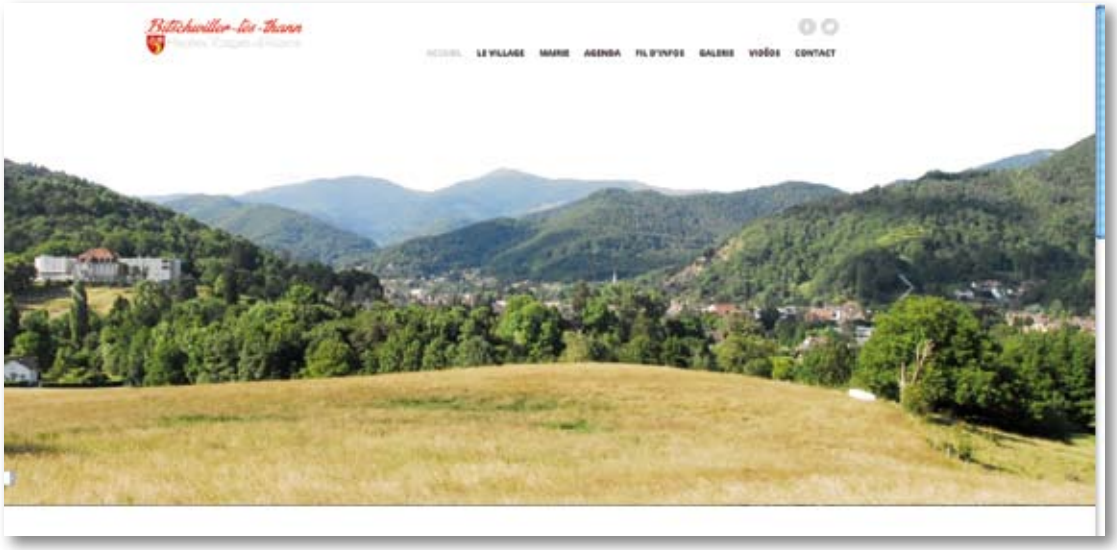

vidéo
bitschwiller-les-thann.fr

infos
bitschwiller-les-thann.fr

*Visitez notre nouveau site internet : **bitschwiller-les-thann.fr***